

## Bref protocole de la séance du comité du dimanche 06 octobre 2013

- Dans le cadre du séminaire 2013 du comité des 4, 5 et 6 octobre, une séance ordinaire du comité était également prévue au programme.
- Les autres thèmes du séminaire du comité étaient les suivants:
  - Concept rédactionnel de la Tierwelt, des nouvelles de la Fédération / Journal Romand
  - Objectifs quadriennaux de la Tierwelt; stratégie et instruments pour la mise en œuvre.
  - Renouvellement du site Web de Petits animaux Suisse
  - Planification pour la succession du Directeur de Petits animaux Suisse
  - Objectifs quadriennaux de Petits animaux Suisse; stratégie et instruments pour la mise en œuvre.
- Le comité a reçu les informations actuelles concernant le 8<sup>e</sup> championnat suisse des jeunes de 2014 à Altdorf.
- Les résultats de la journée suisse des préposés à la relève ont été communiqués au comité et les premiers mandats pour le traitement des propositions lors de la séance de novembre du comité ont été attribués.
- Le Rédacteur en chef de la Tierwelt, Simon Koechlin, a informé sur la nomination d'une rédactrice et sur l'attribution du Prix Tierwelt 2013 à la fondation „TierRettungsDienst „. Le Prix d'encouragement de la Tierwelt a été attribué à la société „Tierhärz „ de Thoune.
- Le programme d'exposition, mis à jour, a été mis en ligne.
- Le comité a pris connaissance du décompte final des Journées de l'Entente Européenne à Berne.
- Les différentes règles pour le paiement des frais au personnel lors des expositions, aux participants lors de séances ou de workshop, au personnel accompagnant à l'exposition européenne ont été discutées. La commission des finances a obtenu le mandat pour définir une règle commune.
- Le groupe d'intérêt pour les cochons d'Inde recevra en 2014 également une aide financière qui sera prévue au budget 2014.
- Le comité a pris connaissance du rapport final de l'assemblée des délégués 2013 à Muttenz.
- Après le retrait du remplaçant du juge instructeur du tribunal de la Fédération, cette fonction doit être mise au concours. Le comité discutera d'une liste de candidat lors de la séance de novembre.
- Les cahiers des charges de la commission de la protection des animaux, de la certification, de la relève et de l'accompagnement des membres, des finances et de la communication ont été retravaillés. Le nombre des membres des commissions sera réduit, soit à moyen terme ou immédiatement. Ceci demandera aussi des modifications dans la composition. Les commissions concernées seront à présent informées sur les décisions prises.
- Le comité a approuvé le programme des cours de formation 2014 de Petits animaux Suisse. La centrale préparera maintenant la publication de ces cours. Les frais de cours pour les membres restent inchangés. Pour les non-membres, les inscriptions seront augmentées.

- Les présidents des divisions ont informés sur les affaires courantes de leurs fédérations.
- Le comité a fixé le montant définitif pour une subvention accordée.
- Quatre contributions pour des manifestations en faveur de la relève et trois pour des manifestations publicitaires ont été promises.
- Deux conseils à la protection des animaux ont été accordés.
- Deux délégations ont été attribuées.
- Le comité a reçu des informations détaillées sur le workshop des responsables de la communication et sur la formation des membres du tribunal de la Fédération Petits animaux Suisse.

Zofingue, le 6 octobre 2013